

3CGL

Société Civile Immobilière au capital de 10 000,00 €

Siège social : 28 rue du Faubourg Bretonnière

21200 BEAUNE

908 437 239 RCS DIJON

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE **EN DATE DU 18 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,

Le dix-huit juin, à dix-neuf heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|---|-----------|
| - la société G2C, propriétaire de | 950 parts |
| - Cécile GEROUT-CHARDONNET, propriétaire de | 50 parts |

soit un total de	1 000 parts
------------------	-------------

sur les mille (1 000) parts composant le capital social.

Cécile GEROUT-CHARDONNET préside la séance en sa qualité de gérante associée.

Elle constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise des trois quarts au moins des parts sociales.

le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Elle déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis la présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Transfert de siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour formalités.

la présidente donne ensuite lecture du rapport de la gérance.

Enfin elle déclare la discussion ouverte.

Après échange de vues, personne ne demandant plus la parole, elle met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance et après avoir entendu la lecture de son rapport, décide de transférer le siège social de 28 rue du Faubourg Bretonnière, BEAUNE (Côte d'Or), à 27 rue des Vérottes, BEAUNE (Côte d'Or), à compter du 18 juin 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier ainsi qu'il suit l'article 4 des statuts :

Article 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé 27 rue des Vérottes 21200 BEAUNE (FRANCE).

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance

Dans le même temps, il a été établi une feuille de présence signée par les associés.

Certifié conforme à l'original
Cécile GEROUT-CHARDONNET

Pour la société G2C



CECILE GEROUT CHARDONNET (Jun 26, 2025 21:09 GMT+2)



CECILE GEROUT CHARDONNET (Jun 26, 2025 21:09 GMT+2)

SCI 3CGL PV AGE 18062025

Final Audit Report

2025-06-26

Created:	2025-06-26
By:	ODILE PICHAT (veronique@ope-bourgogne.fr)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAArVm54QqAygX5ZXaXeyvaNA4CyFWohtpa

"SCI 3CGL PV AGE 18062025" History

-  Document created by ODILE PICHAT (veronique@ope-bourgogne.fr)
2025-06-26 - 8:10:50 AM GMT
-  Document emailed to CECILE GEROUT CHARDONNET (gerout.immolys@orange.fr) for signature
2025-06-26 - 8:10:54 AM GMT
-  Document emailed to CECILE GEROUT CHARDONNET (gerout.immolys@orange.fr) for signature
2025-06-26 - 8:10:54 AM GMT
-  Email viewed by CECILE GEROUT CHARDONNET (gerout.immolys@orange.fr)
2025-06-26 - 7:07:20 PM GMT
-  Document e-signed by CECILE GEROUT CHARDONNET (gerout.immolys@orange.fr)
Signature Date: 2025-06-26 - 7:09:18 PM GMT - Time Source: server
-  Email viewed by CECILE GEROUT CHARDONNET (gerout.immolys@orange.fr)
2025-06-26 - 7:09:32 PM GMT
-  Document e-signed by CECILE GEROUT CHARDONNET (gerout.immolys@orange.fr)
Signature Date: 2025-06-26 - 7:09:43 PM GMT - Time Source: server
-  Agreement completed.
2025-06-26 - 7:09:43 PM GMT